

Présentation

L'unité HIC du Centre Hospitalier Jean Titeca (nommée « Les Oliviers ») accueille des personnes atteintes de maladie(s) psychiatrique(s) sévère(s) en situation de crise et volontaires aux soins. L'unité prend en charge les patients de la région de Bruxelles-Capitale et fait partie du réseau Brumenta.

Concrètement, l'unité HIC propose un accueil rapide (sans candidature ni liste d'attente), à la demande des usagers, de leur famille, de leur réseau de soins ou d'urgences psychiatriques. L'unité s'inscrit dans la logique d'un trajet de soins de crise. L'intensification des soins spécifique au modèle HIC permet à l'hospitalisation d'être une courte parenthèse dans le parcours de la personne et vise un retour rapide vers des soins ambulatoires. La mobilisation et l'implication du réseau professionnel et personnel de la personne sont requises dès le début de l'hospitalisation, au travers de visites, de la participation à des réunions de concertation, des entretiens de famille, des accompagnements extérieurs...

La durée de séjour est de 3 semaines en moyenne.

Critères d'admission

- Adulte (> 18 ans) ;
- En ordre d'accès aux soins (mutuelle ou accord préalable de prise en charge par le CPAS, Fedasil, commission européenne) ;
- Décompensation psychiatrique aiguë ou situation de crise psychiatrique sévère, pour laquelle une aide ambulatoire intensive n'est plus suffisante ;
- Patient volontaire aux soins.

Critères d'exclusion

- Demande de sevrage / problématique d'abus de substance(s) au premier plan ;
- Problème de santé somatique nécessitant une prise en charge en hôpital général ;
- Pas d'aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite dans l'unité actuellement.
- Limitation cognitive marquée (démence, retard mental modéré à sévère, certains troubles neuro-développementaux) nécessitant un environnement plus adapté que celui offert dans une unité HIC pour adultes
- Les passages à l'acte avec délits qui nécessitent prioritairement une intervention de la justice.
- Les personnes pour qui il existe déjà des lits de crises spécifiques au sein du réseau (internés libérés à l'essai).

Processus d'admission

La demande d'admission doit être adressée au service des admissions du CHJT pendant les jours ouvrables de 9h à 17h, au moyen du formulaire de « Demande d'admission au HIC » via l'adresse email admissions.hic@chjt.be. Le service des admissions est également joignable via la centrale de l'hôpital : 02/735.01.60. Ils ont une visibilité sur le nombre d'éventuelles places disponibles.

Un des médecins psychiatres de l'unité confirmera l'hospitalisation en communiquant la date et l'heure de l'admission. Une réponse sera donnée dans un délai de maximum 48h (jours ouvrables).

